



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 08/03/13

Rédaction Ch. Tastet

Ordre du jour :

- Validation du PV de la séance du 08 février 2013
- Avis du CS sur le projet de laboratoire SCité
- Demandes de subventions Région
- Avis sur les allocations de thèses Région
- Contrat quinquennal, volet recherche : méthodologie, structuration de la recherche et accompagnement
- Présentation illustrée du concept de Learning Center Innovation
- Recrutement des EC à l'étranger, dispense de qualification

Documents joints :

- PV de la séance du 08 février 2013
- Projet d'Etablissement 2015-19 – Document préparatoire au Conseil d'Administration du 8 février 2013

1^{er} point : Validation du PV de la séance du 08 février 2013

Le procès-verbal du Conseil Scientifique du 8 février 2013 (voir document ci-joint) est adopté.

Vote : 26 POUR – 1 ABSTENSION

2^{ème} point : Avis du CS sur le projet de laboratoire SCité

Le projet de création du laboratoire SCité a suscité un débat au sein du CS. En effet, si l'objet du laboratoire n'a prêté à aucune remarque particulière (projet jugé intéressant), des questionnements ont en revanche porté sur d'éventuels recouvrements (ou chevauchements) avec des thématiques portées par d'autres équipes du secteur SHS. Dans un souci de structuration des équipes et des laboratoires (plan quinquennal), le CS s'est prononcé POUR la création de SCité MAIS au sein d'un laboratoire existant reconnu. Il est proposé qu'une commission mixte CS/SHS se réunisse pour aider à cette structuration.

Vote : 26 POUR – une personne n'a pas pris part au vote.

3^{ème} point : Demandes de subventions Région

Trois demandes de subventions régionales sont soumises au vote (montant global : 175 132 euros). Deux émanent du laboratoire LIFL, une du LGCgE. Ces trois demandes émanent à l'Appel à Projets Emergents 2013 (AAP Projets Emergents – 2013).

Vote : 23 POUR

4^{ème} point : Avis sur les allocations de thèses Région

Au total il y a 224 demandes d'allocations de thèses Région (Lille 1, Lille 2, Lille 3, etc.) dont 85 pour Lille 1. La Région financera 80 demi allocations, tous établissements confondus. Au sein de l'établissement (Lille 1), les demandes se répartissent selon la distribution suivante :

- 10 pour l'Ecole Doctorale Biologie-Santé,
- 1 mixte Biologie-Santé / SPI
- 6 pour l'Ecole Doctorale SESAM,
- 37 pour l'Ecole Doctorale SMRE,
- 1 mixte SMRE / SPI
- 27 pour l'Ecole Doctorale SPI,
- 1 mixte SPI / Biologie-Santé
- 2 mixtes SPI / SMRE

Le Conseil Scientifique n'ayant pas vocation à se prononcer sur les sujets de thèse, il suit les recommandations des Ecoles doctorales et donne un avis défavorable à :

- 1 demande portée par l'ED Biologie-Santé,
- 1 demande portée par les ED Biologie-Santé / SPI,
- 1 demande portée par l'ED SMRE,
- 1 demande portée par l'ED SPI,
- 1 demande portée par les ED SPI/SMRE,

Les avis défavorables formulés par les ED et le CS se basent sur des taux d'encadrements thésards/HDR qui dépasseraient les plafonds autorisés par les différentes ED concernées.

Vote : 24 POUR – 1 ABSTENSION

5^{ème} point : Contrat quinquennal, volet recherche : méthodologie, structuration de la recherche et accompagnement

Voir le document joint suivant :

- Projet d'Etablissement 2015-19 – Document préparatoire au Conseil d'Administration du 8 février 2013

J.-F. Pauwels présente un diaporama portant sur l'élaboration du projet d'Etablissement 2015-19 en ce qui concerne le volet recherche.

La méthodologie repose sur :

- une phase de dialogue et de concertation (mars – avril 2013). Cette phase s'articule sur une autoévaluation (interne) menée par l'établissement (bilan par rapport aux objectifs 2010-13 ; identification des enjeux et objectifs stratégiques ; moyens pour mettre en œuvre le projet ; idem pour les laboratoires, fédérations et formations). Suivra une évaluation externe par l'AERES (février- mars 2014),
- la mise en forme du projet (mai 2013),
- la présentation aux Comités et Conseils de l'Université (juin 2013),
- la validation par le CA (septembre 2013).

Trois espaces de dialogue et de concertation sont organisés :

- Assemblées Générales (3 au total, la première a eu lieu le 14 février, les autres à venir),

- Espace internet dédié (contributions individuelles, contributions des laboratoires, CR des AG et des groupes de travail, synthèse et prise en compte régulière des contributions).
- Travaux des Groupes de Travail (GT). Le GT Recherche se réunira à quatre reprises : le 7 mars (déjà eu lieu), le 20 mars, le 8 avril et le 6 mai 2013. Ce GT Recherche est composé du VP, de 2 personnes de la DIRVED, de 9 Chargés de Missions Recherche, du GT du CS et du bureau du CS (6 personnes), de 2 représentants des Ecoles Doctorales, 1 représentant des RI, 2 représentants étudiants du CS, 1 représentant de plateforme et des membres extérieurs (DRESTIC, CNRS). Le GT est animé par Mylène Rousselle, chargée de mission.

Concernant la **structuration, la gouvernance et le pilotage de la recherche**, le projet s'articule sur :

- une organisation centrée sur les laboratoires/fédérations (les laboratoires au centre du dispositif de recherche et valorisation ; des secteurs de recherche visibles dans les Pôles de Formation et Recherche (PFR) et évalués par l'AERES et/ou les organismes ; un renforcement du rôle des « Unités de Recherche » ; des plates-formes technologiques et équipements d'excellence (mutualisés) ;

Précisions :

- *Gouvernance des Unités de Recherche : Directeur, Comité de direction, Conseil d'UR.*

- *Rôle des Unités de Recherche : animation ; classement des BQR ; invités ; dialogue de gestion recherche sur la politique des moyens humains ; affectation de moyens (financiers et humains mutualisés) ; contrats d'objectifs et moyens.*

- une politique scientifique active et un pilotage collégial :
 - o consultation des personnels et propositions aux instances (travail de terrain, chargés de mission recherche, bureau et groupes de travail du CS, comité de pilotage de la recherche),
 - o renforcement du rôle des pôles de recherche et des Ecoles Doctorales,
 - o partenariat avec les organismes de recherche (convention de site, mutualisation des moyens),
 - o suivis d'indicateurs (autoévaluation, fiches d'activités, ...),
 - o mise en place de procédures et de critères d'évaluation/auto-évaluation (démarche Qualité - Création d'un Observatoire des Performances de la recherche à Lille 1.

Concernant l'**accompagnement de la recherche**, le projet s'articule sur :

- l'accompagnement des laboratoires en s'appuyant sur le BQR (Emergence, Convergence) et des allocations de thèse (renforcement de la politique des « Bourses Président » pour des projets interdisciplinaires/inter écoles doctorales, projets émergents, projets labellisés, coopération transfrontalière),
- l'accompagnement des personnels (dispositif de décharge d'enseignement de 64 h pour les jeunes maîtres de conférences ; projet d'intégration des enseignants chercheurs et chercheurs nouvellement recrutés via le financement BQR ; politique de retour à la recherche pour les non publiants via le CRCT et l'évaluation ; cellule d'aide à l'évolution des carrières).

Concernant la **dimension internationale de la recherche**, le projet s'articule sur :

- l'inscription de Lille 1 dans un réseau d'universités européennes (renforcement de la coopération transfrontalière et avec l'Europe du Nord- Ouest),
- une coopération internationale pérenne (recherche-formation avec les grands centres universitaires),
- une coopération internationale bilatérale (recherche, mobilité sortante des doctorats et post-doctorants),
- des invitations de chercheurs et EC étrangers,
- une politique de financement des thèses en cotutelle dans des axes stratégiques,
- un accueil de post-doctorants
- une politique de chaires internationales académiques et industrielles (chaires environnées, package d'accueil)
- un renforcement des fonctions support de la recherche (cellule Europe),

- une meilleure lisibilité des laboratoires (mutualisations CNRS, nouvelles plaquettes, communication, site web, etc.).

Concernant la **valorisation et le partenariat avec le monde socio-économique**, le projet s'articule sur :

- un renforcement des dispositifs d'innovation et de création d'activités (Cré'Innov, Hub House),
- une participation aux Pôles de Compétitivité et d'Excellence et au développement des parcs technologiques de la métropole (Eurasanté, Euratechnologies, Haure Borne),
- un renforcement des partenariats avec des entreprises régionales et nationales,
- une amélioration du dispositif régional d'accompagnement et de soutien à la valorisation et l'innovation (SATT),
- une mutualisation des fonctions support avec celles des grands organismes de recherche et de nos partenaires,
- une coopération avec la société civile (Région NPDC, LMCU) et les organismes au travers de chaires académiques.

Concernant l'**interaction forte recherche/formation**, le projet s'articule sur :

- une synergie entre formation et recherche,
- une implication (et responsabilités) dans les 5 ED ainsi que le Collège Doctoral,
- l'affirmation de la place du doctorant dans la recherche (comité de suivi des thèses ; formation obligatoire ; participation aux congrès et aux écoles d'été),
- l'internationalisation du doctorat (renforcement de la mobilité internationale),
- la reconnaissance et la valorisation professionnelle du doctorat,
- l'insertion professionnelle prioritaire (BQR spécifique ED).

Organisation :

GT du 7 mars et CS du 15 mars :

- autoévaluation,
- présentation de l'évolution des secteurs de recherche par les chargés de missions recherche,
- calcul scientifique.

GT du 20 mars et CS du 5 avril :

- structuration et pilotage,
- plateformes technologiques.

GT du 8 avril et CS du 12 avril :

- accompagnement et dimension internationale de la recherche,
- hygiène & sécurité dans les laboratoires.

GT du 6 mai et CS du 17 mai :

- valorisation et partenariat avec le monde socio-économique,
- interaction avec la formation,
- mise en forme du projet d'établissement – volet recherche.

6^{ème} point : Présentation illustrée du concept de Learning Center Innovation

Une présentation liminaire du projet de *Learning Center Innovation* est faite aux membres du Conseil Scientifique. Le film, réalisé par le service SEMM, expose les différentes idées ayant conduit à définir la trame du projet. Des visites de bibliothèques récentes et d'autres Learning Center européens ont permis de préciser les grandes orientations. Au final le futur bâtiment sera structuré selon le principe d'une « bibliothèque augmentée », véritable lieu de vie en cœur de campus. En effet, outre la bibliothèque à proprement parler, on trouvera un expérimentarium (qui portera un autre nom car celui-ci est déjà déposé à l'INPI) et un pôle évènementiel. La bibliothèque sera moderne (automates de prêt/retour, nombreuses salles de travail en groupes, numérique, etc.) et comprendra notamment un amphithéâtre de 290 places, un amphithéâtre secondaire de 80 places, un internet-café (80 places), des salles de commissions (40 places), un espace déjeuner (en ce qui concerne le pôle

évènementiel). L'*expérimentarium* sera une vitrine pour la recherche (dissémination de la recherche dans la région à destination des lycéens, des entreprises, par exemple). On devrait trouver également dans le bâtiment des bureaux de services décentralisés (par exemple du SUAIO, du service des thèses, des bourses ?). Le Learning Center sera donc véritablement le cœur et le poumon du Campus. Des synergies à venir seront mises en place avec la Maison de la Culture et la MDE. Sur le plan architectural (le projet sélectionné sera connu fin mars), il y aura une augmentation significative de surface. Bien que la procédure de sélection soit en cours (et donc confidentielle), les 3 projets en lice respectent le bâtiment existant qui ne sera pas dénaturé.

A noter : *Learning Center Innovation* fait référence à un concept ; il s'agit d'un nom de code. Cette dénomination n'étant pas forcément très explicite pour tous les publics, une large consultation associant toute la communauté universitaire sera lancée afin de trouver le nom définitif de l'ouvrage (une marque distinctive est recherchée à l'image des « Champs libres » à Rennes).

Calendrier :

- présentation du film aux différents conseils de l'Université puis aux usagers (personnels, étudiants) de l'Université et enfin à l'extérieur ;
- Fin mars : sélection du projet architectural (3 candidats en lice, choix par la Région, maître d'œuvre). Les visuels seront présentés plus tard ;
- Fin mai : premiers travaux de sondages ;
- Fin 2013 : installation des barricades, grues... démarrage des travaux de gros œuvre ;
- Fin 2015 : ouverture.

7^{ème} point : Recrutement des EC à l'étranger, dispense de qualification

Ce point concerne les candidats exerçant une fonction d'enseignant-chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France : dispense de l'inscription sur la liste de qualification. Il s'agit d'éviter que des dossiers irrecevables soient présentés au CS. Il est proposé que :

- 1/ des dossiers de candidats exerçant des fonctions de post-doctorant soient considérés comme administrativement irrecevables ;
- 2/ les dossiers des candidats exerçant des fonctions de chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur et ne justifiant pas d'une activité régulière d'enseignement (charge annuelle d'enseignement < 64 heures TD – l'année du concours notamment) soient considérés comme irrecevables ;
- 3/ les dossiers de candidats exerçant des fonctions de chercheur et justifiant d'une activité stable d'enseignement (64h TD minimum dans l'année), soient considérés comme recevables et transmis aux rapporteurs.

Les candidats déposent leurs dossiers de candidature à ce titre via l'application ministérielle Galaxie (comme les autres candidats). Les dossiers sont ensuite instruits par le service des personnels enseignants. Les dossiers déclarés recevables - conformément aux règles précisées ci-dessus - sont transmis aux animateurs de viviers concernés.

Vote : 21 POUR – 6 ABSTENSION